

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 9 juin 2023

DATE DE CONVOCATION : 12 mai 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 7
- Votants : 9 - Absent : 3

L'an deux mil vingt trois, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire douze mai deux mil vingt trois et un conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Laura MORLET, Sophie GUITTON, Michael DHAUSSY, Angélique MEUNIER.

Absents excusés : Philippe FROGNEUX, Lydie CAUMES, Sophie GUITTON.

Pouvoirs : Philippe FROGNEUX donne pouvoir à Bruno GAUTIER, Lydie CAUMES donne pouvoir à Jean-Luc DECHAMP.

Secrétaire de séance : Angélique MEUNIER

Objet de la délibération : Règlement des aides aux ravalements

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de règlement d'attribution des aides aux ravalements ci-annexé,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commune d'allouer une subvention pour aider les particuliers volontaires à améliorer leur habitat et mettre en valeur le patrimoine privé sur le territoire communal,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS PAR 9 VOIX POUR.

DÉCIDE :

- D'instituer une aide aux ravalements pour les propriétaires privés sur le territoire communal.
- D'organiser les modalités d'attribution de la dite subvention selon le règlement ci-annexé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 12 juin 2023

Le Secrétaire de séance,
Angélique MEUNIER

Le Maire,
Bruno GAUTIER

